

Diplôme d'État reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## • LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel capable :

- D'informer et de conseiller les clients français et étrangers sur des prestations touristiques
- De finaliser la vente de ces prestations touristiques et d'en assurer le suivi commercial
- De créer et promouvoir des produits touristiques
- D'accueillir et d'accompagner des touristes
- De collecter, de traiter et de diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme

Les métiers visés sont très diversifiés et peuvent être :

- Liés à l'offre de destination: Conseiller voyages, forfaitiste, agent d'escale, guide accompagnateur, ...
- Liés à la conception de l'offre par les organismes de tourisme d'un territoire: Conseiller en séjour, animateur de tourisme local, chargé de promotion du tourisme local, ...
- Liés à l'hébergement, aux déplacements touristiques et à l'accueil sur sites de loisirs: Agent de vente/réservation, gestionnaire d'équipement/de site, responsable animation et/ou accueil, ...

## • PLUS D'INFORMATIONS

Taux d'insertion apprentissage : 78% (2021, [INSERJEUNES](#))

Taux d'insertion voie pro scolaire: 67% (2021, [INSERJEUNES](#))

Lien vers la certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37890/>

## • RÈGLEMENT D'EXAMEN

ÉPREUVES OBLIGATOIRES	DURÉE	COEFFICIENT
E1 – Culture Générale et Expression	Écrit 4h	2
E2 – Communication en langues vivantes étrangères	Écrit/oral 30mn	2
- Sous épreuve : anglais	Écrit/oral 30mn	2
- Sous épreuve : langue vivante 2		
E3 – Tourisme et territoires	Écrit 3h	3
E4 – Gestion de la relation clientèle touristique	Oral 45mn	4
E5 – Elaboration d'une prestation touristique	Écrit 4h	5
E6 – Gestion de l'information touristique	Oral 40mn	3
Épreuve facultative :		
- Langue vivante étrangère 3		
- Projet de spécialisation		
- Parcours de professionnalisation à l'étranger	Oral de 20 à 25 mn	

## • LES MODALITÉS PRATIQUES

Le cursus se déroule sur deux années.

L'admission est ouverte aux titulaires du Baccalauréat, et se fait sur dossier de candidature, entretien de motivation et test de langue vivante (2 langues vivantes étrangères sont obligatoires)

Il est accessible en contrat (ou période) de professionnalisation / d'apprentissage (statut salarié), en formation initiale (statut étudiant), ou en PTP (statut salarié).

## • LE PROGRAMME

- Culture Générale et expression
- Communication en langues vivantes étrangères
- Possibilité d'une LV3 en e-learning
- Gestion de la relation client
- Tourisme et territoire
- Cadre juridique des activités touristiques
- Mercatique et conception de prestation touristique
- Gestion de l'information touristique
- Amadeus - Air – Fer – Car – Hôtel
- PAO/Internet
- Possibilité pendant les périodes de stage (14 semaines) de développer des compétences spécifiques liées à une orientation particulière.

Blocs facultatifs :

- Projet de spécialisation
- Langue vivante
- Parcours de professionnalisation à l'étranger \*

Contact alternance :

[m.neufang@ecoledecommerce.com](mailto:m.neufang@ecoledecommerce.com)